



**LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

FACTURE N° 6030180

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

N/REF : 8/01/2026 15H16 C:005300 I:29327
V/REF : 1044883
V/Email reçu le Jeudi 08/01/2026 a 15H16

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

SELON DEVIS N° 6010029

V/REF.IMM. 06942

IMMEUBLE : GUILLERMAZ -6942
160, AV.GENERAL GUILLERMAZ
(BAT.GRANDJEAN)
38630 LES AVENIERES VEYRINS THU

Vaulx en Velin, le 03 Mars 2026

Référence Marché: M_230209003-1

LOCALISATION : ALLEE N160 AVENUE GÉNÉRAL GUILLERMAZ - LOGEMENT DE MR FERNANDEZ AU 2EME
ETAGE TEL *06 69135702*

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 6010029 du 07/01/2026 d un montant de
295,06€ HT

Donneur d'ordre : Mme J. GUILLAUD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

REPLACEMENT DU BOITIER RENVOI D'ANGLE VOLET ROULANT
REGLAGE DU VOLET
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

TOUTE FOURNITURE OU PRESTATION NON INCLUSE DANS LE DEVIS INITIAL SERA
FACTUREE EN SUPPLEMENT, SOUS RESERVE D'UN ACCORD PREALABLE DU CLIENT SUR
DEVIS COMPLEMENTAIRE

NOTRE INTERVENTION DU 27/01/2026

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 27/01/26 a 17H03 josiane.guillaud@semcoda.co

MP LCOMPTER Email envoyé le 27/01/26 a 17H03 _ Envo i (CR/AB)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030180

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 38/69	93,06	93,06
1,00	Travaux de Menuiserie	150,00	150,00
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Renvoi d'angle	52,00	52,00
TOTAL H.T.			295,06
T.V.A. a 10,00%			29,50
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>324,56</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1044883 du 08/01/2026

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 868 038 du 01/12/2025

THCVORPP Txv hors contra Volets roulants Partie privat. 1

01-EE-2213-ENT-61513100

Marché : M - 230209003-1

Lieu d'intervention

MR FERNANDEZ Antoine

MME FERNANDEZ Andree

160 Avenue Général Guillaumaz

BAT GRANDJEAN

38630 LES AVENIERES VEYRINS THUE

Téléphone : 06.69.13.57.02

06942-00001-00002-00021 H / Type 3 B / 02

Etage : 02

Date entrée: 27/09/2022

Délai

Date limite exécution : 23/01/2026

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 REMPLT BOITIER RENVOI D'ANGLE VR SELON DEVIS 6010029	1,00	295,05	295,05	29,51	324,56
				Total H.T.	295,05
				Total TVA	29,51
				Total TTC	324,56

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GUILLAUD JOSIANE le 08/01/2026

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **160 Avenue Général Guillermaux BAT GRANDJEAN 38630 LES AVENIERES VEYRINS THUE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **09/01/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1044883